

Depuis 2012, le Projet d'agglomération franco valdo-genevois se nomme « Grand Genève » (GG). Celui-ci comprend le canton de Genève et le district de Nyon pour la partie suisse, et le Pôle métropolitain du Genevois français pour la partie française. Ce pôle est un regroupement de huit intercommunalités (ou établissements publics de coopération intercommunale, [EPCI](#)) composé de cinq communautés de communes (CC) : Arve et Salève, Faucigny-Glières, Genevois, Pays Bellegardien, et Pays Rochois ; ainsi que trois communautés d'agglomération (CA) : Annemasse-Les Voirons-Agglomération, Pays de Gex et Thonon Agglomération.

Le GG s'insère dans un ensemble institutionnel de référence, constitué des cantons de Genève et de Vaud et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, nommé le « Territoire franco-valdo-genevois » (TFVG).

Voir la cartographie sur la page *Espaces d'observation* du site OST :
<https://www.statregio-francosuisse.net/presentation/espaces.asp>.

Dans le Grand Genève, une part plus importante d'emplois dans les activités extraterritoriales que dans le Territoire franco-valdo-genevois, en lien avec le fort poids de Genève

En 2019, le GG compte 560 000 emplois, soit 40 % des emplois du TFVG qui l'enserme. Plus de sept emplois sur dix du GG sont localisés dans le canton de Genève, deux sur dix côté français et le solde dans le district de Nyon.

L'emploi du GG se distingue de celui du TFVG par les caractéristiques métropolitaines de la ville de Genève et par l'importance de ses fonctions internationales. Par rapport au TFVG, dans le GG, l'emploi est en effet plus spécialisé dans les activités extraterritoriales (+3,3 points de pourcent), les activités financières et d'assurance (+1,9 point) et les activités de services administratifs et de soutien (+1,1 point).

T1 - Répartition de l'emploi total par secteur d'activité, en 2019

Secteur (A21) de la NAF ou section de la NOGA	GG (en %)	TFVG (en %)	Ecart (en point de %)
Santé humaine et action sociale	13,7	14,1	- 0,5
Commerce ; réparation automobile et motocycle	12,6	12,6	0,0
Activités de services administratifs et de soutien	8,2	7,1	1,1
Industrie manufacturière	7,9	11,1	- 3,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	7,5	7,2	0,3
Enseignement	6,9	7,4	- 0,5
Activités financières et d'assurance	6,1	4,1	1,9
Construction	5,8	6,6	- 0,9
Activités extraterritoriales	5,4	2,2	3,3
Hébergement et restauration	5,0	5,6	- 0,5
Administration publique	4,6	5,5	- 0,9
Transports et entreposage	4,5	4,5	0,0
Autres activités de services	3,6	3,2	0,4
Information et communication	2,7	2,6	0,2
Arts, spectacles et activités récréatives	2,2	2,0	0,2
Activités immobilières	1,8	1,5	0,3
Agriculture, sylviculture et pêche	0,9	1,7	- 0,8
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0,4	0,5	- 0,2
Gestion eau, déchets et dépollution	0,4	0,4	- 0,1
Industries extractives	0,1	0,1	0,0

Lecture : les activités extraterritoriales représentent 5,4 % des emplois du GG, contre 2,2 % dans le TFVG, soit un écart de 3,3 points.

Avertissement : le total constaté dans la colonne GG dépasse 100 en raison de la gestion des arrondis ; c'est également pour cette raison que la donnée de la colonne « Ecart » n'est pas strictement le résultat de l'opération « GG » - « TFVG ».

Sources : Insee - Flores, Base non-salariés ; OFS/OCSTAT - STATENT

Une industrie moins présente et des activités financières et d'assurance plus implantées

Avec 76 400 emplois, le premier secteur économique du GG est la santé humaine et action sociale. Ce secteur représente 13,7 % des emplois, une part similaire à celle observée dans l'ensemble du TFVG (14,1 %). La part est proche dans le canton de Genève (13,2 %) qui concentre la plupart des emplois du GG dans ce secteur (plus de 7 sur 10). Dans les autres territoires du GG, la part de ce secteur varie de 9,2 % dans la CA du Pays de Gex à 21,0 % dans la CC Faucigny-Glières.

Le secteur du commerce (de détail et de gros, comprenant aussi la réparation des voitures et motos) rassemble 70 530 emplois, soit 12,6 % des emplois du GG, comme dans le TFVG. Il est moins implanté dans le canton de Genève (qui rassemble tout de même 6 emplois sur 10 du GG dans ce secteur) et dans la CC Faucigny-Glières (10,6 % dans ces deux territoires). Les autres territoires sont tous au-dessus de la moyenne du GG, atteignant 22,9 % dans la CA du Pays de Gex et même 24,6 % pour la CA Annemasse-les Voirons-Agglomération.

Le troisième secteur du GG regroupe les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises (comme les agences d'intérim ou le nettoyage des locaux professionnels), avec 45 620 emplois. A l'inverse des deux premiers secteurs, celui-ci a un poids légèrement supérieur dans le GG (8,2 %, contre 7,1 % dans le TFVG). Ce secteur est particulièrement présent dans les grandes agglomérations, comme c'est le cas dans le canton de Genève, avec près de 10 % de ses emplois. Dans les autres territoires, ce secteur a un poids qui varie de 2 % (CC Faucigny-Glières, CC du Pays Bellegardien) à 6 % (district de Nyon). Au sein du GG, le canton de Genève concentre ainsi 85 % de ces emplois.

Dans le GG, l'industrie manufacturière est faiblement implantée. En effet, 43 940 emplois relèvent de ce secteur, soit 7,9 % des emplois, contre 11,1 % dans le TFVG. Le GG est une région modérément industrielle qui est située à proximité de territoires où l'industrie est particulièrement bien implantée côté français. C'est d'ailleurs le secteur dont le poids diverge le plus entre le GG et le TFVG (- 3,2 points), avec les activités extraterritoriales (+3,3 points). Le GG est lui-même très hétérogène : dans la CC Faucigny-Glières, 30,5 % des emplois sont industriels. Dans la CC du Pays Rochois et la CC du Pays Bellegardien, l'industrie manufacturière représente près de 17 % de l'emploi. Dans le district de Nyon et le canton de Genève, cette part est respectivement de 9 % et de 6,5 % ; elle est de 4,3 % dans le Pays de Gex.

Les activités financières et d'assurance représentent 7,3 % des emplois dans le canton de Genève et 5,8 % dans le district de Nyon. Côté français, aucun EPCI ne dépasse les 2 %. Au total, 34 090 emplois relèvent de ce secteur dans le GG, soit un poids de 6,1 %, supérieur de 1,9 point à celui du TFVG : c'est le troisième écart le plus important après ceux observés pour l'industrie et les activités extraterritoriales.

Méthodologie - Indicateur de spécificité sectorielle

L'indicateur de spécificité sectorielle permet de comparer, en termes d'emplois (2019), la structure sectorielle de chaque EPCI/district/canton du GG à la structure sectorielle du TFVG. Il est calculé pour chaque croisement : EPCI/district/canton x secteur (niveau section, A21 de la NAF/NOGA).

$$\text{spécificité (s,z)} = \frac{\text{part_eff_s_z}}{\text{part_eff_s_tfvg}}$$

où :

- s = secteur A21
- z = zone géographique (GG, ou bien EPCI ou district ou canton)
- part_eff_s_z = part de l'emploi du secteur s dans l'ensemble de l'emploi de la zone z
- part_eff_s_tfvg = part de l'emploi du secteur s dans le TFVG

Ainsi :

- spécificité (s,z) < 1 signifie que le secteur s est moins présent dans la zone z que dans l'ensemble du TFVG
- spécificité (s,z) = 1 signifie que le secteur s est autant présent dans la zone z que dans l'ensemble du TFVG
- spécificité (s,z) > 1 signifie que le secteur s est plus présent dans la zone z que dans l'ensemble du TFVG

Exemple

Un indice de spécificité de 3 (*respectivement 0,5*) pour un secteur s dans le GG, signifie que le secteur s est trois fois plus présent dans le GG que dans le TFVG (*respectivement deux fois moins présent*). Autrement dit, l'emploi du secteur s dans le GG est supérieur de +200 % à celui du TFVG (*respectivement inférieur de 50 %*).

Au sein du Grand Genève, des spécificités sectorielles prononcées

T2 – Secteurs des EPCI / districts du GG les plus ou moins spécialisés par rapport au TFVG, en 2019

EPCI / district / canton	Secteur (A21)	Effectifs (en %)	Indice de spécificité
Canton de Genève	Activités extraterritoriales	7,6	3,5
CC Arve et Salève	Agriculture, sylviculture et pêche	5,4	3,1
CC Faucigny-Glières	Industrie manufacturière	30,5	2,8
CC du Pays Bellegardien (CCPB)	Construction	15,1	2,3
District de Nyon	Arts, spectacles et activités récréatives	4,3	2,1
CA du Pays de Gex	Industrie manufacturière	4,3	0,4

Lecture : dans le canton de Genève, les activités extraterritoriales représentent 7,6 % des emplois, soit 3,5 fois plus que dans le TFVG (2,2 % des emplois).

Note : parmi les EPCI/districts/canton x secteur A21 ayant plus de 4 % des emplois de l'EPCI / district /canton, on ne retient ici que les indices de spécificité sectorielle ≥ 2 ou $\leq 0,5$.

Sources : Insee - Flores, Base non-salariés ; OFS/OCSTAT - STATENT

Sur la base de l'indicateur de spécificité sectorielle, le secteur d'activité le plus spécifique à chacun des sous-territoires du GG est identifié.

Le canton de Genève est le siège de nombreuses organisations internationales, comme l'Organisation des Nations unies (ONU) ou l'Organisation internationale du travail (OIT). Le Centre européen pour la recherche nucléaire (CERN), implanté à Meyrin, relève également des activités extraterritoriales. Ce secteur d'activité est, parmi les secteurs qui pèsent plus de 4 % des emplois au sein des EPCI/districts du GG, celui qui est le plus spécifique pour le canton. Les activités extraterritoriales du canton de Genève représentent ainsi 7,6 % de ses emplois, soit 3,5 fois plus que dans le TFVG.

La CC Arve et Salève, regroupement de huit communes dont la plus grande compte 8 150 habitants, est spécialisée dans l'agriculture. Avec 5,4 % des emplois de l'EPCI, cette activité en compte 3,1 fois plus que dans l'ensemble du TFVG.

L'industrie manufacturière est plus implantée dans la CC Faucigny-Glières que dans le TFVG, avec 30,5 % des emplois de l'EPCI, soit 2,8 fois plus que dans le TFVG. L'EPCI compte notamment onze établissements industriels de plus de 100 salariés. La technique du décolletage, usinage de pièces de révolution en série à l'aide de tours automatiques, est une spécialité du territoire.

A l'inverse, l'industrie manufacturière est assez peu présente dans la CA du Pays de Gex par rapport au TFVG. L'administration publique y est davantage implantée (10,5 %, contre 5,5 % dans le TFVG, soit un indice de spécificité de 1,9).

Dans la CC du Pays Bellegardien, 15,1 % des emplois relèvent du secteur de la construction, soit 2,3 fois plus que dans le TFVG. En particulier, la commune de Valserhône concentre de nombreux établissements du secteur du bâtiment et travaux publics.

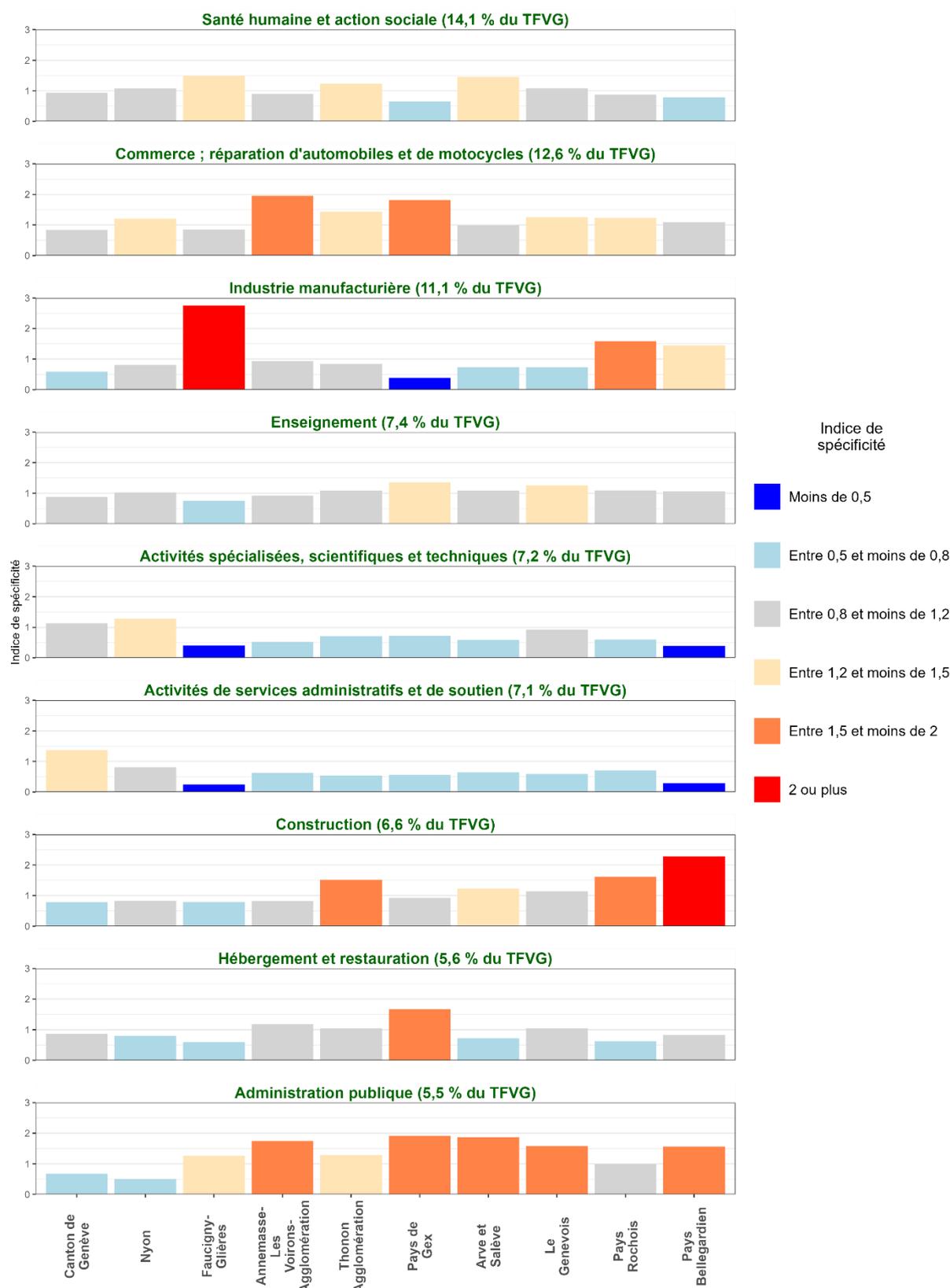
Enfin, le district de Nyon se caractérise par la présence du secteur des arts, spectacles et activités récréatives. Il accueille sur son territoire quelques fédérations sportives internationales. Ce secteur concentre 4,3 % de l'emploi total, soit 2,1 fois plus que dans le TFVG.

Pour aller plus loin

En 2019, l'OST a diffusé une fiche qui met en évidence comment les besoins d'une population en croissance stimulent la présence d'activités présentes dans le paysage économique du Genevois français :

Fiche 2 – 2019 - L'emploi présentiel dans le bassin transfrontalier
(https://statistique.ge.ch/tel/publications/2019/hors_collection/ost/Fiche_2_2019.pdf)

F1 - Indices de spécificité des secteurs les plus spécifiques dans les territoires du GG par rapport au TFVG, en 2019

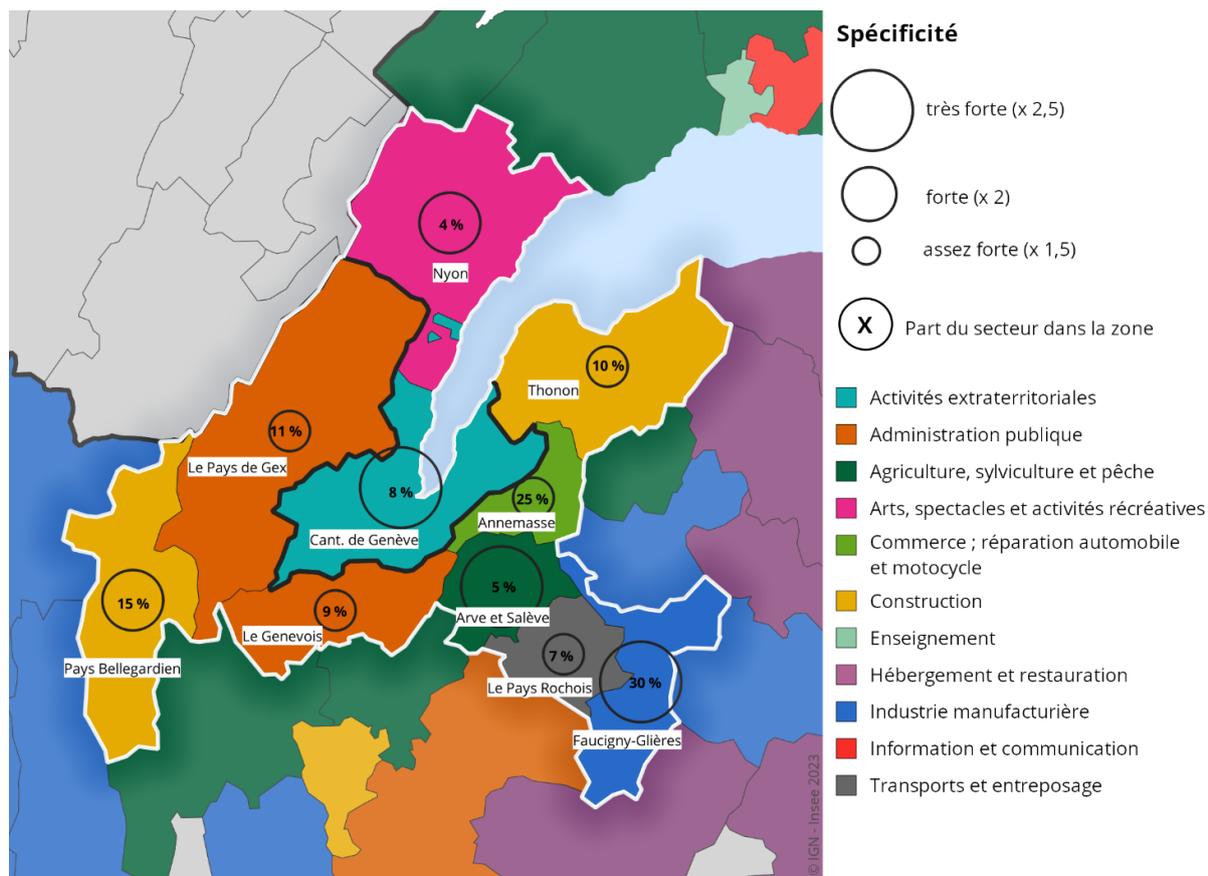


Lecture : dans le canton de Genève, les activités extraterritoriales concentrent 3,5 fois plus d'emplois que dans le TFVG ; ce secteur n'est implanté dans aucun autre EPCI ou district du GG.

Champ : parmi les secteurs représentant au moins 4 % des emplois dans au moins un EPCI/district du GG, sélection des neuf secteurs correspondant aux plus forts indices de spécificité dans le GG.

Sources : Insee - Flores, Base non-salariés ; OFS/OCSTAT - STATENT

F2 - Activité la plus spécifique des EPCI / districts / canton du GG, en 2019



Champ : secteurs représentant 4 % ou plus des emplois de l'EPCI/district/canton.

Sources : Insee - Flores, Base non-salariés ; OFS/OCSTAT - STATENT

En un an, l'emploi baisse dans le GG mais moins fortement que dans le TFVG

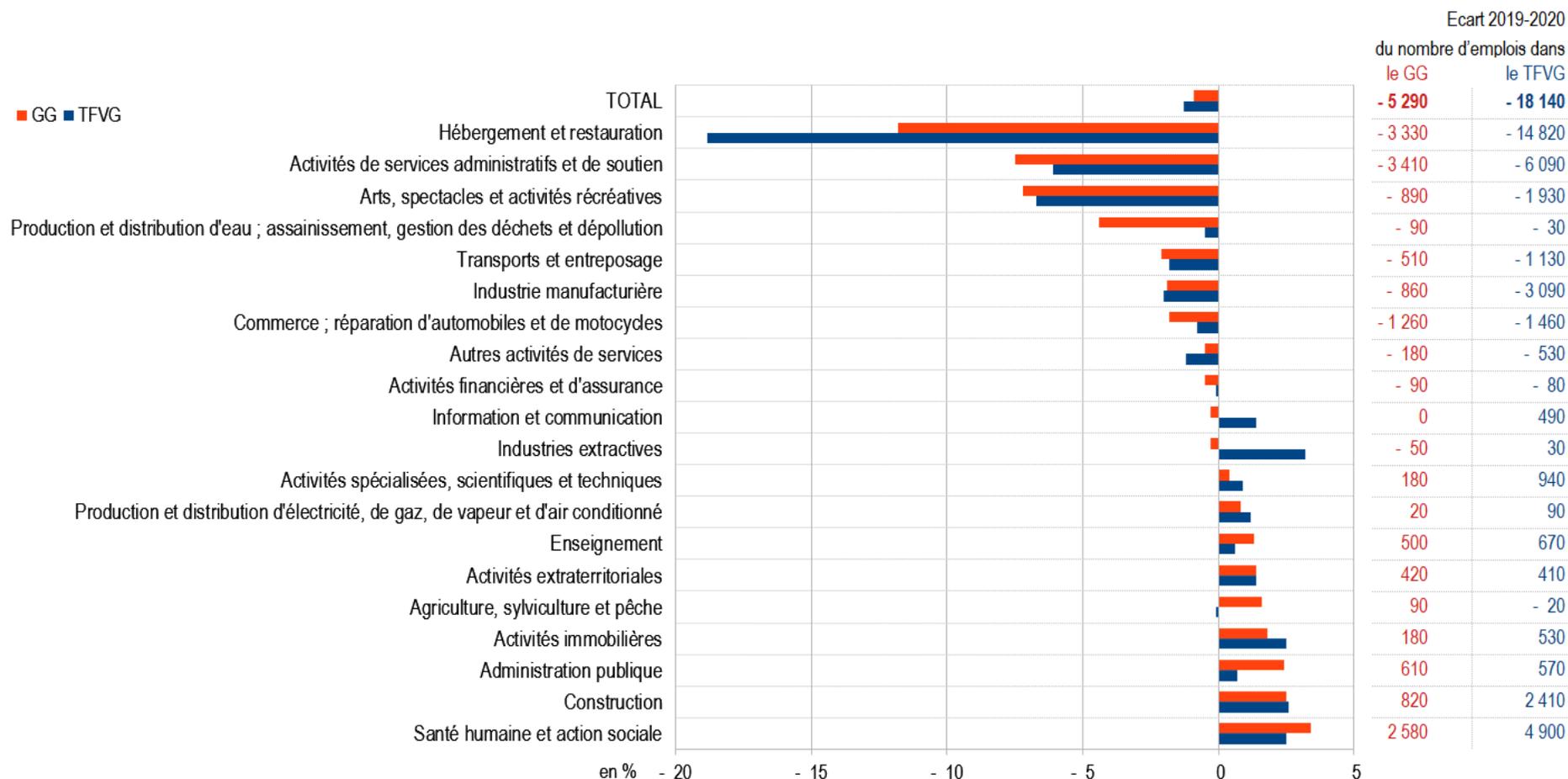
La crise sanitaire a touché l'ensemble de l'économie. Entre fin 2019 et fin 2020, l'emploi diminue de 0,9 % dans le GG, soit une perte de 5 300 emplois. Cette baisse est toutefois plus mesurée que dans l'ensemble du TFVG, où l'emploi chute de 1,3 %.

Le secteur de l'hébergement-restauration est le plus sévèrement atteint, avec - 11,8 % dans le GG contre - 18,8 % dans le TFVG. La saison blanche 2020-2021, associée à la fermeture administrative des restaurants d'octobre 2020 à mai 2021, et la mise à l'arrêt de la plupart des activités touristiques, notamment la fermeture des remontées mécaniques de décembre 2020 à mars 2021, ont en effet eu de fortes conséquences dans les montagnes haut-savoies.

L'emploi dans les activités de services administratifs et de soutien baisse de 7,5 % dans le GG, une diminution plus marquée que dans l'ensemble du TFVG (- 6,1 %) et portée essentiellement par le canton de Genève (- 8,8 %, contre + 0,3 % côté français et - 1,2 % dans le district de Nyon). Ce secteur inclut les activités des agences de placements et d'intérim, dans lesquelles sont comptabilisées les personnes qu'elles ont placées. Or, durant le confinement, le recours à ce type de main-d'œuvre s'est réduit.

En un an, le secteur des arts, spectacles et activités récréatives perd 900 emplois dans le GG, soit une baisse de 7,2 %, plus forte que dans le TFVG (- 6,7 %). Les restrictions de rassemblements ont fortement gêné l'organisation des festivals et, plus généralement, le secteur du spectacle vivant. En France, les sociétés de ce secteur ont fermé 98 jours en moyenne ; c'est le secteur le plus touché en termes de durée de fermeture. Cette activité est spécifique au district de Nyon, qui connaît un recul de 8,3 % (- 5,1 % côté français et - 7,6 % dans le canton de Genève).

F3 - Evolution (en %) de l'emploi total entre 2019 et 2020 selon le secteur d'activité, dans le GG et dans le TFVG



Lecture : entre 2019 et 2020 dans le GG, 3 330 emplois ont été détruits dans le secteur de l'hébergement et restauration, soit une baisse de 12 % ; dans le TFVG, l'emploi de ce secteur a diminué de 19 %, avec une perte de 14 820 emplois.

Sources : Insee - Flores, Base non-salariés ; OFS/OCSTAT - STATENT

Sources statistiques sur les emplois et les établissements

Côté français, les données utilisées dans ce cadre transfrontalier relèvent du Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2020 et de la Base non-salariés 2020. Chacune de ces sources fournit des résultats pour l'année N-1. Les emplois sont les effectifs au 31 décembre de l'année considérée.

Dans Flores, pour chaque année considérée, seuls les établissements employeurs au cours de l'année et actifs au cours de la dernière semaine de l'année sont retenus. Les particuliers employeurs sont exclus.

Dans la Base non-salariés, le champ concerne les non-salariés actifs en fin d'année, les personnes bénéficiant du régime du micro-bénéfice agricole actives économiquement, les non-salariés classiques et les auto-entrepreneurs économiquement actifs. Sont exclus les taxés d'office excédentaires. Chaque non-salarié inclus dans le champ de l'étude compte pour un établissement, sauf si le non-salarié est employeur d'un salarié : en effet, dans ce cas, on ne compte pas d'établissement non-salarié, puisque l'établissement est déjà compté du côté salarié.

Côté suisse, la statistique structurelle des entreprises (STATENT) fournit des informations sur la structure de l'emploi. Elle comprend l'ensemble des entreprises et des personnes qui figurent dans les registres de l'[Assurance-vieillesse et survivants](#) (AVS), c'est-à-dire qui sont assujetties à l'obligation de cotiser à l'AVS qui est obligatoire et a pour but de couvrir les besoins vitaux d'une personne assurée en cas de retraite ou de décès. Les résultats publiés dans la STATENT se réfèrent à l'état des registres durant le mois de décembre de l'année considérée, sauf pour le secteur agricole dont la période de référence est le mois de mai.

Observatoire statistique transfrontalier

Site Internet : <https://www.statregio-francosuisse.net>



Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi

69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 9 72 72 4000

Messagerie : insee-contact@insee.fr

Internet : www.insee.fr



Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures (DF)

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias

Case postale 1735 - 1211 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00

Messagerie : statistique@etat.ge.ch

Internet : <https://statistique.ge.ch>



Emploi dans le Grand Genève. Des disparités sectorielles marquées selon les territoires

Note explicative diffusée le 11 décembre 2023, 1-2023

ISBN : 978-2-11-167835-4 - Code Sage (OST) : OBSTS5228

Copyright Insee-OCSTAT